

FAITES UN DON AU HDGB

Pour la prochaine saison, le HDGB vous propose de faire un don au club déductible des impôts** (si vous êtes imposable) afin de participer au développement du club.

Pour un don de 300 € ou de 450 €, la cotisation sera alors gratuite et vous recevrez en plus un bon d'achat au magasin partenaire Sportcore.

- **Jeune joueur / Don de 300 €**

= cotisation offerte

+ 30 € offert en bon d'achat au magasin partenaire

+ 66% du montant déductible, sur votre prochaine déclaration d'impôts
(un Cerfa vous sera délivré par le club)

- **Joueur adulte / Don de 450 €**

= cotisation offerte

+ 45 € offert en bon d'achat au magasin partenaire

+ 66% du montant déductible, sur votre prochaine déclaration d'impôts
(un Cerfa vous sera délivré par le club)

Chaque don reçu, sera redistribué dans les différentes catégories.

**** Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant versé dans la limite de 20 % du revenu imposable.** Un don de 50 € ouvre par exemple droit à une réduction d'impôt de 33 €, un don de 100 € à une réduction de 66 €, etc.

Chaque année, au moment de votre déclaration annuelle de revenu, vous devez indiquer dans la case **7 UF** de la [déclaration n°2042 - RIC1](#) le montant des versements que vous avez effectués.

Exemple :

Vous faites un don de 300 € au club pour cette année.

Supposons que votre impôt soit de 1 000 € et que votre cotisation soit de 130 €.

Le fisc calcule une réduction d'impôt de 66% soit 198 €. (300 € x 66%)

Votre impôt est donc de 1 000 € - 198 € = 802 €.

Economie/gain : 198 € (déduction fiscale) + 130 € (cotisation) + 30 € (bon d'achat) = 358 €

Investissement : 300 €

Vous gagnez : **58 €**